

ASSISTANT PARTAGE entre 2 services du CHU de Tours
Discipline médicale : réanimation chirurgicale cardio-vasculaire
& médecine intensive - réanimation

1. Présentation synthétique du poste

Le poste dont nous sollicitons l'attribution est destiné à assurer une double formation, en médecine intensive - réanimation d'une part (indispensable à l'obtention du DESC de réanimation), en réanimation de chirurgie cardio-vasculaire d'autre part. Le contexte régional est celui d'une carence en médecins réanimateurs (plus de 20 postes vacants dans les EPS) ; ce contexte est particulièrement préoccupant dans le domaine spécialisé de la réanimation de chirurgie cardio-vasculaire, où la simple organisation du tableau de gardes est devenue extrêmement difficile ces derniers mois. Il est donc vital pour l'avenir de ces spécialités et la pérennité de l'activité de chirurgie cardiaque. Cette dernière discipline n'étant pas présente dans les autres hôpitaux publics de la région CVdL, et une année de fonctions d'assistant en réanimation MI-R de CHU étant obligatoire pour la validation du DESC de réanimation, nous souhaitons à titre dérogatoire que ce poste soit partagé entre deux services du CHU,

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation de l'unité de réanimation du service chirurgie cardio-vasculaire du CHU de Tours

Nom du service : chirurgie thoracique cardiaque vasculaire

Pôle de rattachement : Pole TCV ; Réa CCV

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Michel AUPART ; aupart@univ-tours.fr; 0247475918

Composition de l'équipe médicale : 3 PH 1 assistant

Nombre de lits : 8 réanimations ; 4 soins continus

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres : 700 actes de chirurgie cardiaques/an ; 20 greffes cardiaques/an ; 24 ECMO et 12 ventricules artificiels (en développement) ; recherche clinique axé sur la chirurgie et la greffe cardiaque

4. Présentation du service médecine intensive - réanimation du CHU de Tours
Nom du service : médecine intensive - réanimation Pôle de rattachement : néphrologie - réanimation - urgence Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pierre-François DEQUIN dequin@univ-tours.fr 02 47 47 38 55 Composition de l'équipe médicale : 3 HU titulaires, 5 PH, 2 CCA, 1 attaché 20% soit 10,2 médecins et 7,7 ETP Nombre de lits : 25 lits de réanimation et 12 lits de surveillance continue Nombre de places : / Plateau technique : autonomie 24/7 dialyse séquentielle et continue, plasmaphérèse, ECMO Autres : 2450 admissions/an. UMAC Centre Val de Loire. Forte activité de PMO (ME, Maastricht 2 et 3). Forte activité de recherche clinique (sepsis, pneumopathies communautaires et acquises, ACR, VNI-OHD, AKI, communication patient, échocardiogramme, réseau F-CRIN CRICS-TriGGERSep, coordination de 2 PHRC-N ; 3 IDE de recherche clinique) et translationnelle (Inserm UMR 1100/Centre d'Etude des Pathologies Respiratoires).
5. Missions confiées
-Activité clinique de médecin réanimateur senior dans un service de réanimation MI-R et dans une unité de réanimation de chirurgie cardio-vasculaire avec encadrement d'un médecin titulaire -Gardes sur place (avec pour la réa MI-R médecin d'astreinte à domicile en renfort) -Possibilité de participation active aux consultations post-réanimation ou post-transplantation cardiaque et cœur artificiels -Participation à la filière de soins de chirurgie cardiaque avec l'équipe de chirurgie et d'anesthésie -Participation active au développement de la recherche clinique dans les domaines d'expertise des services de réanimation, d'anesthésie et de chirurgie cardiaque
6. Les compétences à développer
-approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles -acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique -approfondissement des compétences en techniques d'assistance circulatoire -Approfondissement des compétences et cardiologie, transplantation cardiaque, et cœurs artificiels
7. L'organisation de la permanence des soins
- En réa MI-R: 1 garde sur place (avec 1 interne réa et 1 interne médecine-USC) + 1 astreinte à domicile - En réa CCV: 1 garde sur place (avec 1équipe de chirurgie cardiaque en astreinte à domicile)
8. Les valences (enseignement/ recherche)
-participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7) -proposition de projet personnel (ou implication personnelle projet) notamment pour validation mémoire DESC -participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
- Moyens de l'équipe de chirurgie cardiaque,
10. Logement par l'établissement d'accueil
NON
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Non applicable
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
- Parcours patients des endocardites infectieuses graves, prises en charge initialement en réanimation MI-R, puis en réa CCV en phase péri-opératoire - Développement des techniques d'assistance circulatoire dans les deux équipes, par ECMO veino-veineuse et plus rarement (intoxications) veino-artérielle en réa MI-R, par ECMO veino-artérielle et autres assistances circulatoires mécaniques en réa CCV - Développement extensif de l'échocardiographie trans-thoracique et trans-oesophagienne dans les deux équipes - Développement d'une coopération réciproque dans le but d'une mutualisation d'une partie des ressources (Tr 2026)